

Annexe 3

PROCÈS-VERBAL

de la 55^{ème} assemblée générale ordinaire de la SVI du 17 mai 2018 à Lucerne

Date	17 mai 2018
Lieu	Lucerne, Hôtel des Balances, Weinmarkt
Présidents de séance	Ulrike Huwer, coprésidente, et Rupert Wimmer, coprésident
Scrutateur	Hanspeter Käppeli
Procès-verbal	Andreas Brunner, secrétaire
Horaire	16h15 – 17h00

Présents	50 membres, dont 49 avec droit de vote
Excusés	37 membres

Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Salutations2. Election des scrutateurs3. Procès-verbal de la 54^{ème} assemblée générale 20174. Rapport annuel 20175. Comptes annuels 2017, rapport des réviseurs, décharge du comité6. Budget 20187. Cotisations 20198. Elections9. Révision partielle du règlement d'admission des membres individuels10. Propositions11. Activités prévues12. Divers
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1. **Salutations**

Ulrike Huwer salue les participants à l'assemblée générale 2018 à Lucerne. Elle présente l'ordre du jour. Aucun complément n'est demandé.

2. **Election des scrutateurs**

Hanspeter Käppeli est élu scrutateur.

3. **Procès-verbal de la 54^{ème} assemblée générale du 17 mai 2017**

Le procès-verbal de la 54^{ème} assemblée générale du 17 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

4. **Rapport annuel 2017**

U. Huwer présente le rapport annuel 2017, qui est disponible sous forme écrite sur le site Internet de la SVI. Les principales activités durant cette année ont été les suivantes :

- Répartition des départements : avec le renouvellement du comité en 2017, la composition des départements a également été revue. Chaque département est nouvellement dirigé par deux membres du comité, hormis le département Recherche, qui est dirigé uniquement par le délégué à la recherche Arnd König. Par ailleurs, le thème prioritaire est considéré comme un département transversal et n'est pas occupé par un titulaire fixe (actuellement, Rupert Wimmer et Barbara Auer assurent sa direction).
- Recherche : réalisation de 2 séries de mises au concours pour, au total, 6 projets de recherche du paquet de recherche « Transports de demain ». Au total, 22 propositions de traitement ont été remises. L'OFROU a accordé des mandats et des crédits pour 10 travaux de recherche. Six rapports finaux ont été publiés.
- Guides et aide-mémoires : publication de 4 aide-mémoire contrôlés par le groupe de travail Publications et approuvés par le comité. Le président Fritz Kobi a quitté le groupe de travail fin 2017.
- Séminaire de recherche : réalisation le 21 septembre 2017 avec un accent mis sur le thème de la sécurité de la circulation.
- Thème prioritaire « Mobilité et densité » : réalisation des 9 premières manifestations dans les différentes régions, avec manifestation de lancement le 24 août 2017 à Olten.
- Groupes régionaux : à côté des manifestations du thème prioritaire, diverses autres manifestations ont également eu lieu.
- Conférence centrale de la FSU du 17 novembre 2017 : fréquentation élevée de cette manifestation organisée par la FSU et financée conjointement par la FSU et la SVI.
- Coordination avec d'autres organisations : engagement dans les organisations its-ch (a été nouvellement constituée en 2017), groupe d'experts Transports de l'OFS, Conseil de la sécurité routière, Association mondiale de la route (AIPCR) / comité national Suisse (collaboration intensive) et Mobilservice.
- Elaboration de 5 prises de position dans le cadre de consultations de la Confédération et de la VSS.
- Légère augmentation de l'effectif des membres.

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité et sans débat, avec applaudissements.

5. Comptes annuels 2017, rapport des réviseurs, décharge du comité

Guido Rindsfuser commente brièvement les comptes annuels 2017. Ceux-ci bouclent sur un bénéfice de CHF 3'970.15 (budget : CHF 5'000.-), avec des charges et des produits inférieurs au budget. Les moyens utilisés pour la dissolution et la constitution de provisions étaient CHF 10'000.- nets moins élevés que budgétisé. Le capital propre est ainsi porté à CHF 81'121.90 au 1^{er} janvier 2018. Le total des provisions disponibles se monte à CHF 30'000.-.

Le rapport des réviseurs est présenté par Stefan Dasen. Celui-ci recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2017 et de donner décharge au comité et au caissier. Les comptes annuels 2017 sont approuvés à l'unanimité et décharge est accordée à l'unanimité au comité et au caissier.

6. Budget 2018

G. Rindsfuser présente le budget 2018. Un montant de CHF 20'000.- est prévu pour le rafraîchissement du site Internet, ce qui entraînera un déficit de CHF 10'000.-. Ce montant peut être considéré comme un investissement, qui sera financé par les moyens disponibles. Par ailleurs, le budget est comparable à celui de ces dernières années. La parole n'est pas demandée. Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

7. Cotisations 2019

Rupert Wimmer commente les cotisations 2019 proposées par le comité. Celles-ci restent inchangées par rapport à 2018 et se présentent comme suit :

Membres individuels	CHF 250.-
Membres individuels retraités	CHF 50.-
Membres d'honneur	CHF 0.-
Intéressés	CHF 150.-
Etudiants	CHF 0.-
Membres collectifs	CHF 400.-

Les cotisations proposées pour l'année 2019 sont approuvées à l'unanimité.

8. Elections

R. Wimmer rappelle les deux départs de la Commission de recherche CoRe, d'une part, d'Urs Gloor, qui aura atteint dans un an la durée maximale de son mandat et, d'autre part, de Wolfgang Scherr, qui se retire en raison de son importante charge de travail. Sur la base des postulations reçues et sur recommandation de la CoRe, le comité a retenu Laurent Dutheil et propose son élection à l'assemblée générale. L. Dutheil se présente lui-même à l'assemblée et est élu par acclamation. L'admission d'un membre supplémentaire doit encore être évaluée. Avec les 5 membres de la CoRe, le seuil minimum de 4 est atteint.

9. Révision partielle du règlement d'admission des membres individuels

R. Wimmer commente la modification du règlement d'admission des membres individuels, présentée dans les documents. En lieu et place des 0 à 10 ans d'expérience pratique exigés jusqu'ici, en fonction du titre obtenu, pour l'admission des membres individuels, une durée de 2 à 6 ans a nouvellement été fixée pour les titulaires d'études supérieures (bache-

lor et master). Seuls les titulaires de professions techniques sans bachelor doivent encore attester 10 ans d'expérience pratique.

Années d'expérience pratique **nouvellement exigées** (entre parenthèses, les chiffres actuels)

Niveau	Master		Bachelor		Formation professionnelle
	transports	autres	transports	autres	technique
Années	<u>2</u> (0)	<u>4</u> (6)	<u>3</u> (3)	<u>6</u> (10)	<u>10</u> (10)

Cette modification du règlement est approuvée à l'unanimité.

10. Propositions

Aucune proposition n'a été soumise.

11. Activités prévues

R. Wimmer présente brièvement les activités prévues de la SVI pour l'année 2018 : nouveau lancement du site Internet, réalisation et achèvement de la série de manifestations sur le thème prioritaire, séminaire de recherche du 20 septembre 2018, rencontre des représentants des groupes régionaux le 26 octobre 2018 (remarque : la date de cette rencontre a été remis au 7 décembre 2018).

12. Divers

La parole n'est pas demandée.

R. Wimmer clôt l'assemblée générale à 17h00.

Le 23 novembre 2018

Andreas Brunner, secrétaire de la SVI